

## ENVIRONNEMENT

## L'eau, notre capital nature

Potable, usée, pluviale, l'eau fait partie de notre quotidien et de notre environnement

Pour 100€ dépensés sur le budget du SRB, voici la répartition.



## Une nouvelle station d'épuration

Une unité calibrée pour répondre notamment à la hausse de la démographie sur le territoire

## Les travaux ont duré deux ans

La station d'épuration de Bellecombe, située à Scientrier, est exploitée par le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB). Elle prend en charge les eaux usées par un traitement biologique à boues activées puis les rejette dans l'Arve. Les travaux sur la STEP (STation ÉPuration) ont augmenté sa capacité de traitement pour répondre aux besoins de 81 000 équivalents-habitants, contre 32 000 auparavant. Et pour gagner en efficacité, il a été mis en place une méthanisation des boues qui permet d'éviter les odeurs. Un bâtiment désodorisé avec des filtres à charbon actif a été construit pour le stockage des boues avant leur injection dans le méthaniseur par pompage. Le biogaz produit qui est une énergie renouvelable, stockable et valorisable, est lui injecté dans le réseau GrDF. Il pourvoit aux besoins de 600 logements, et GrDF rémunère le SRB à hauteur de 40 000 euros/mois. La station doit pouvoir dans l'avenir produire 1200Nm<sup>3</sup> pour satisfaire aux besoins de 900 logements neufs.

**Coût total : 13 290 000 €**

**Subventions :**

Agence de l'eau : 3 273 000 €

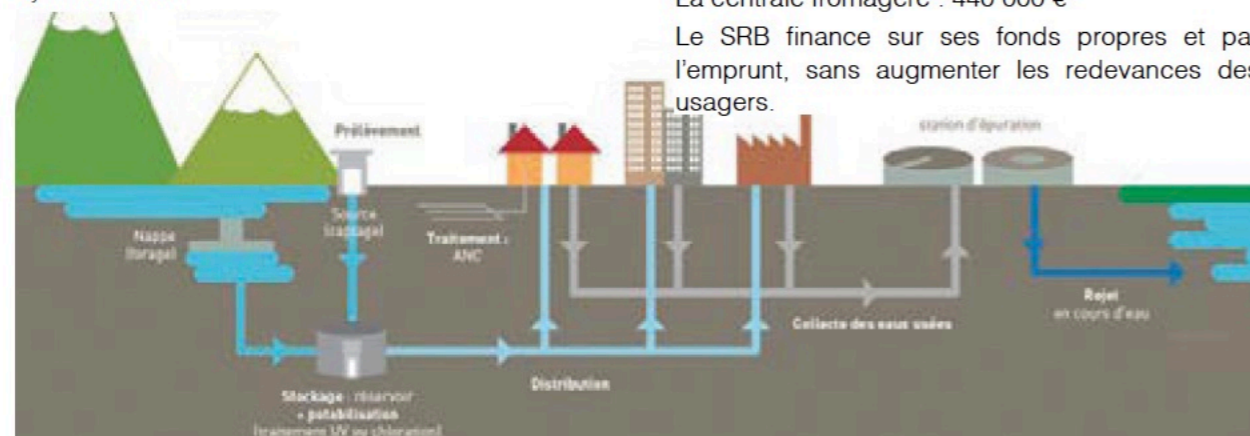
Le Département : 2 945 000 €

La centrale fromagère : 440 000 €

Le SRB finance sur ses fonds propres et par l'emprunt, sans augmenter les redevances des usagers.

## Le « petit cycle de l'eau »

Depuis le prélèvement de l'eau, son traitement et sa distribution au robinet, jusqu'à son épuration et son rejet dans le milieu naturel, on parle de petit cycle de l'eau. Le grand cycle de l'eau est le cycle naturel, lorsqu'elle s'évapore et revient sur la Terre sous forme de précipitations. Le SRB gère le petit cycle de l'eau.



## Les bonnes pratiques quotidiennes



Dépôt de lingettes arrivées par les canalisations

## Du côté fuites :

**Goutte-à-goutte** = 4 litres par heure  
soit 35 m<sup>3</sup> par an

**Mince filet d'eau** = 16 litres par heure  
soit 140 m<sup>3</sup> par an

**Chasse d'eau qui fuit** = 25 litres par heure  
soit 220 m<sup>3</sup> par an

Infos et photos :

Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe®

## L'eau potable est captée dans le milieu naturel

Le SRB assure la protection de près de 70 ressources : les nappes des Rocailles, du Pas de l'Echelle et de Cenoche ainsi que les captages des Brasses, du Môle, des Voiron, des Moises et du Salève. Les conditions d'utilisation des nappes et des sources sont définies par des arrêtés préfectoraux. Pour préserver durablement ces ressources, le SRB a fait le choix d'une gestion saisonnière au gré du niveau de l'eau. L'eau potable est l'un des aliments les plus contrôlés en France. La garantie sanitaire est assurée par un suivi permanent avec l'Agence Régionale de Santé qui réalise 350 analyses chaque année. Sur le site internet du SRB, vous avez accès aux mesures de qualité et de dureté de l'eau dans votre commune.

## L'eau n'a pas de prix. Mais les services ont un coût.

Le prix payé par l'utilisateur permet de couvrir le coût de toutes les étapes, depuis le prélèvement et la production d'eau potable jusqu'au traitement des eaux usées (assainissement collectif ou non collectif). Sur la facture sont également reportées les taxes (TVA, redevances Agence de l'Eau...).

## Les réseaux collectent des eaux usées domestiques uniquement

Disons les choses clairement : les lingettes, même celles décrites comme biodégradables, jetées dans les toilettes sont un fléau. Les bouchons mettent en péril les réseaux et c'est une calamité pour l'environnement. Rappelons que les produits suivants doivent être déposés dans la poubelle, en déchetterie ou en pharmacie : les lingettes, cotons-tiges, protections hygiéniques, médicaments, huiles et graisses, et toutes les substances chimiques (solvant, désherbant, peinture, etc.). Ils ne doivent pas être jetés dans les toilettes, évier ou autre.

## Ne gaspillons pas l'eau

En moyenne, chaque français consomme 140 litres d'eau potable par jour. La consommation annuelle de référence pour un ménage est de 120 m<sup>3</sup>. Chacun de nous, en modifiant ses habitudes peut réduire sa consommation de 30 %. C'est un enjeu pour la planète (et pour le porte-monnaie). Sur une partie du territoire du SRB, la consommation a été réduite de 8% entre 2021 et 2022. Bravo ! Continuons nos efforts.